



Info-famille



JANVIER 2020

DATE IMPORTANTE À RETENIR

Lundi 6 janvier (Planification fixe)

Mardi 7 janvier (horaire 16) : Journée de classe

Vendredi 24 janvier : Planification fixe

INSCRIPTION À LA MATERNELLE 2020-2021

PAUL VI ET SAINT-NOM-DE-MARIE

Le mercredi 5 février 2020, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Le jeudi 6 février 2020, de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00.

L'inscription des élèves de Ste-Clotilde se fera à l'école Paul VI.

L'enfant devra avoir 5 ans révolus avant le 1^{er} octobre 2020. L'original du certificat de naissance (grand format) de l'État civil est obligatoire lors de l'inscription, en plus d'une pièce d'identité prouvant l'adresse de votre résidence (ex.: permis de conduire, bail, compte de taxes). Il serait bien d'apporter la carte d'assurance-maladie de l'enfant, afin que l'on puisse l'inscrire à son dossier. Tous ces documents vous seront remis immédiatement.

Veillez noter que l'enfant n'a pas à vous accompagner pour faire son inscription et qu'il n'y a pas de visite d'école ce jour-là.

Un avis public paraîtra dans les éditions du Courrier Frontenac au mois de janvier 2020 et nous vous invitons à transmettre cette information aux parents des enfants de 5 ans de votre entourage.

Maternelle 4 ans, vous pouvez venir vous inscrire. Le nombre d'inscription déterminera si nous ouvrirons une classe 2020-2021.

VIGILANCE

Nous continuons à vous demander votre collaboration dans la gestion des devoirs et leçons de votre enfant. Puisque certains élèves, pour ne pas dire plusieurs, suivent des cours ou ont des activités, il est important de soutenir votre enfant à planifier leurs travaux scolaires surtout lorsqu'ils ont quelques jours pour les réaliser. Si une problématique empêche de faire un devoir, merci d'en aviser l'enseignante. Elle sera ainsi avisée de la situation que vous avez rencontrée et qui a empêché de compléter le devoir en question. Nous vous remercions de prendre ce message en considération, car nous avons à cœur la réussite de votre enfant.

ST-VINCENT DE PAUL

Encore une fois merci, pour les denrées alimentaires qui auront permis de donner des paniers de provisions à certaines familles à l'occasion de Noël.

BÉNÉVOLES

Au nom de tout le personnel, MILLE MERCI à tous nos bénévoles qui viennent donner un coup de main au roulement quotidien de la vie scolaire. Vous êtes non seulement essentiels mais vous démontrez par ce geste le don de soi. L'action bénévole aura toujours sa place.

PÉDICULOSE

Encore un petit mot sur ce sujet. La vérification occasionnelle des cheveux des enfants est une habitude de prévention à conserver. L'examen devrait être fait une fois par semaine et au moment d'une sortie ou d'un contact à risques. **C'est une responsabilité de parents.**

AIDE AUX DEVOIRS

L'aide aux devoirs reprendra dans la semaine du 13 janvier pour Paul VI.

SERVICE DE GARDE

Prendre note que le service de garde **St-Nom-de-Marie seront fermés** le lundi 6 janvier en raison du manque d'inscription.

LA SÉCURITÉ **SANS** COMPROMIS



Les autobus scolaires ne sont pas aménagés pour transporter des objets volumineux.

En cas d'arrêt brusque ou d'accident, ces objets peuvent causer des blessures.

*Voici une liste non exhaustive des bagages jugés **NON SÉCURITAIRES**:*

- ▶ *Les équipements de ski, les planches à neige, les raquettes à neige;*
- ▶ *Les bâtons de hockey, les bâtons de baseball;*
- ▶ *Les traîneaux ou toboggans;*
- ▶ *Les trottinettes, les planches à roulettes;*
- ▶ *Tout animal, peu importe la taille, sauf le chien d'assistance préautorisé;*
- ▶ *Les guitares ;*
- ▶ *Les bâtons de baseball.*

Merci de l'attention que vous portez tout au long de l'année scolaire à la **SÉCURITÉ DES ENFANTS À BORD DES AUTOBUS ET AUX ABORDS DE L'ÉCOLE.**

Bonne Année 2020

Tous les membres du personnel et du conseil d'établissement vous souhaitent une année 2020 remplie de petits bonheurs quotidiens.

René Gosselin, directeur